

A ne pas manquer !

PUBLICATION

« Étude Grossesse et Alcool . Enquête auprès des maternités »

En 2006, dans le cadre de la programmation régionale de lutte contre l'alcoolisation, l'ORS de Haute-Normandie avait été sollicité pour réaliser une enquête de grande envergure sur le thème « Grossesse et Alcool ». Un état des lieux avait été réalisé à cette occasion ; l'objectif de ce deuxième volet est de connaître les actions d'information et de prévention menées auprès des femmes par les professionnels médicaux et paramédicaux des maternités lors de la prise en charge de leur grossesse sur le thème des addictions afin de déterminer la prévalence de la consommation d'alcool. Cette enquête a été réalisée au moyen d'un questionnaire anonyme.

Si on s'attache à la partie consacrée aux informations reçues au cours de la grossesse, 72.4% des jeunes mères interrogées ont discuté de certains facteurs pouvant influencer la bonne santé du bébé au cours de la grossesse, avec des professionnels de la santé. Le sujet de l'alcool est abordé par 50% des femmes. Si l'on considère la totalité des femmes enquêtées, cela signifie que seules 36.2% d'entre elles ont parlé d'alcool avec les professionnels de santé consultés.

En ce qui concerne la partie consacrée aux connaissances et opinions des femmes, il semble que les femmes issues des milieux moins privilégiés ont une meilleure perception des risques concernant la consommation ponctuelle d'alcool alors que les femmes issues des milieux les plus privilégiés ont une perception des risques plus aiguë concernant la consommation régulière.

Quant à la consommation d'alcool au cours de la grossesse, 11.4% des femmes déclarent avoir consommé de l'alcool au cours de la grossesse et 3 femmes enceintes sur les 923 enquêtées déclarent avoir consommé six verres ou plus au cours d'une même occasion. Les résultats au questionnaire T-ACE suggèrent que 7.9% des femmes interrogées auraient présenté au cours de leur grossesse une situation potentiellement dommageable pour le fœtus (score supérieur ou égal à deux).

En conclusion, les résultats de cette enquête suggèrent qu'il existe un besoin de continuer d'informer les femmes afin de réduire la prévalence des handicaps et différents troubles du développement et du comportement des enfants consécutifs à l'alcoolisation prénatale.

Source : **Étude « Grossesse et Alcool » . Enquête auprès des maternités** / Observatoire Régional de la Santé de Haute-Normandie. - 04/2008. - 156 p.

Document en ligne. Disponible sur : [<http://www.orshn.fr/Publications/Etudes/2008.html>]. Consulté le 30/04/08. ⓘ

ILE DE LA REUNION

« L'association Réunisaf s'installe dans l'Est »

L'association Réunisaf a vu le jour en 2001 à Saint-Louis sur l'île de la Réunion. Ce réseau de santé, en grande partie financé par la Sécurité sociale, vient d'élargir ses missions à l'Est de l'île, de Sainte-Suzanne à Sainte-Rose.

À ce jour, Réunisaf est venue en aide à 188 femmes, principalement dans le Sud. **« On a observé une totale abstinence pour plus de la moitié des mamans suivies »**, note Sandrine Marin, animatrice du réseau pour les secteurs Nord et Est, faisant remarquer que le SAF est un des seuls symptômes évitables à 100%.

Clicanoo, le journal de l'Île de la Réunion, le 20/05/08.

Document disponible sur : [http://www.clicanoo.com/index.php?page=article&id_article=182319]. Consulté le 20/05/08. ⓘ

TRAVAUX DE RECHERCHE

« Effets de doses tératogènes d'alcool sur la malformation du cerveau »

Muriel Umbhauer, professeur et responsable de l'équipe « Signalisation et Morphogenèse » à l'Université Paris VI, s'intéresse avec son équipe à la consommation d'alcool chez la femme enceinte et à ses conséquences sur la malformation de l'embryon.

A partir de l'exposition de l'embryon d'un batracien à des doses tératogènes d'éthanol, les chercheurs ont remarqué des malformations comparables au SAF. L'éthanol interfère-t-il avec les IGFs (Insulin-like Growth Factors), molécules qui jouent un rôle crucial dans la formation des structures neurales de la tête ? Pour répondre à cette question, ils ont réalisé différents tests et sont parvenus à montrer qu'il n'existe pas d'interférence de l'éthanol avec la signalisation IGF. L'hypothèse est que l'éthanol pourrait provoquer une modification du cycle cellulaire qui serait responsable d'une altération des mouvements de la gastrulation, première étape de la mise en place des organes.

Source : **Effets de doses tératogènes d'alcool sur la malformation du cerveau** in *Recherche et Alcoologie. La lettre d'information de l'Ireb*, 05/2008, n°35. ⓘ

ETUDE

« Plus d'une Française sur deux continue à boire de l'alcool pendant sa grossesse »

D'après une étude publiée dans la revue *Alcoholism : Clinical and Experimental Research*, plus de la moitié des Françaises a bu de l'alcool lors de la grossesse. L'enquête, menée par des chercheurs français, a porté sur 837 Françaises enceintes entre 2003 et 2004. Elles sont 52,2% à reconnaître avoir bu au moins une fois alors qu'elles étaient enceintes et 13,7% d'entre elles avouent même avoir consommé cinq verres d'alcool ou plus à cette période.

Ce chiffre élevé pourrait être expliqué par le rapport de la culture française à l'alcool. En effet, les Américaines, elles, ne sont que 12% à avoir consommé des boissons alcoolisées pendant leur grossesse.

La consommation d'alcool lors de la grossesse chez les Françaises prend ainsi plus la forme d'épisodes ponctuels de consommation excessive que d'une consommation régulière (au moins un verre plus d'une fois par semaine).

Pour les scientifiques à l'origine de l'étude, les résultats obtenus seraient également liés à une large méconnaissance des femmes quant au syndrome d'alcoolisation foetale (SAF), cause de retards mentaux et de défauts de naissance chez l'enfant. D'ailleurs, deux des participantes de l'étude ont accouché de bébés souffrants d'un SAF.

Source : **Is pregnancy the time to change alcohol consumption habits in France?** In *Alcoholism Clinical and Experimental Research*, vol. 32, n° 5, 05/2008, p. 868-873.

Document disponible sur : [<http://www.blackwell-synergy.com/doi/abs/10.1111/j.1530-0277.2008.00646.x>]. Consulté le 07/05/08. ⓘ

ACTION

« Quand maman boit, c'est bébé qui trinque ! »

Dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire à caractère professionnel, les élèves de Terminale CAP Petite Enfance du lycée Patu de Rosemont, situé à la Réunion, ont réalisé des affiches sur l'alcoolisation pendant la grossesse. "Du beau travail" salué par l'équipe pédagogique et l'association Réunionisaf.

C'est à l'initiative de Pascale Naulot, professeur de techniques d'animation, que la classe de 1 PE a réalisé cette exposition. "J'ai proposé aux élèves de faire ces affiches avec leurs mots, avec leur culture. Ce sont eux les acteurs...", explique-t-elle. Ce projet pluridisciplinaire à caractère professionnel a été soutenu par les équipes éducatives et pédagogiques et mis en place par l'intervention de Réunionisaf. Les affiches produites par les lycéennes vont être utilisées par l'association dans le cadre de ses propres campagnes d'information.

Clicanoo, le journal de l'Île de la Réunion, le 20/05/08.

Document disponible sur : [http://www.clicanoo.com/index.php?page=article&id_article=182318]. Consulté le 21/05/08. ⓘ

RENDEZ-VOUS

« La création de SAF France »

Suite au 3ème regroupement annuel des initiatives locales et départementales en décembre 2007, les participants ont souhaité la création d'un pôle ressource national au service de la prévention des Troubles Causés par l'Alcoolisation Foetale (TCAF).

L'assemblée générale constitutive de «SAF France» se déroulera le vendredi 13 juin 2008, au siège du laboratoire Pfizer à Paris, à partir de 14 h.

L'association « SAF France » poursuivra un but non lucratif qui est de faciliter la prévention des TCAF. SAF France, en lien étroit avec les pouvoirs publics, les sociétés savantes, les associations et les syndicats de professionnels concernés aura pour buts :

- De fédérer et mettre à disposition les connaissances et les savoir-faire.
- De participer à l'élaboration, la promotion, la mise en œuvre et l'évaluation en France, d'une politique cohérente de prévention compte tenu de la diversité des professionnels concernés.
- De faciliter la recherche et la formation.

BELGIQUE

« Des pictogrammes de prévention sur les emballages de boissons alcoolisées »

En Belgique, la commission des Affaires sociales du Sénat a adopté le mercredi 14 mai, à l'unanimité, une proposition de loi du sénateur Patrik Vankrunkelsven (Open Vld) visant à rendre obligatoire l'utilisation d'un pictogramme pour attirer l'attention des femmes enceintes sur les risques liés à la consommation d'alcool pendant la grossesse. Cette proposition, cosignée par les sénatrices Christine Defraigne et Marleen Temmerman, doit encore être adoptée en séance plénière du Sénat avant de poursuivre son parcours législatif à la Chambre.

Selon plusieurs études nationales et internationales, 10 à 18% des femmes enceintes consomment régulièrement de l'alcool. Or, l'alcool présent dans le sang de la mère se transmet directement au fœtus, ce qui peut avoir des effets considérables tels qu'un retard de croissance, ou encore des problèmes de développement cérébral.

De plus, les femmes qui consomment de l'alcool pendant leur grossesse sont nettement plus exposées au risque de faire une fausse couche ou de donner naissance à un enfant prématuré ou mort-né.

Par ailleurs, après l'accouchement, la présence d'alcool dans le lait maternel risque d'entraîner une diminution de l'envie de boire chez le nourrisson et de la production de lait chez la mère. Le schéma normal de veille et de sommeil du bébé peut également être perturbé. Dès lors, M. Vankrunkelsven propose que tous les emballages de boissons alcoolisées soient pourvus d'un pictogramme de mise en garde.

Document en ligne. Disponible sur : [<http://www.levif.be/belga/politique/78-4-49093/un-pictogramme-pour-avertir-les-femmes-enceintes-des-risques-de-l-alcool.html>]. Consulté le 16/05/08. ⓘ

ⓘ signifie que le document est disponible au CODES 29